

Madame la Ministre,

Depuis 2015, la coalition militaire emmenée par l'Arabie Saoudite pour écraser la rébellion yéménite a créé ce que l'ONU a appelé la pire crise humanitaire du monde.

Plus de 60 000 personnes ont été tuées et plus de 16 millions de Yéménites sont menacés de famine.

Un enfant y meurt toutes les 5 minutes.

Mais la France au nom de sa diplomatie du porte-monnaie continue à vendre des armes à l'Arabie Saoudite en toute opacité.

Pour preuve, au Havre est attendu le cargo [BARI YANBOU]¹ appartenant à la compagnie nationale saoudienne pour embarquer des pièces d'artillerie de fabrication française à destination du port saoudien de Djeddah.

¹ Orthographe exacte : « Bahri Yanbu »

Or une note confidentiel-défense de la direction du renseignement militaire dévoilée le 15 avril dernier, indique que les canons César placés à la frontière entre l'Arabie Saoudite et le Yémen, bombardent des zones habitées par près d'un demi-million de civils.

Madame la Ministre, nombre de démocraties qui font du commerce d'armes le font sous le contrôle de leur parlement.

En Allemagne, le parlement a décidé de geler depuis octobre 2018 les ventes d'armes à l'Arabie Saoudite, y compris en interdisant les matériels militaires d'autres pays utilisant des composants allemands.

Une dizaine d'autres pays l'a fait parce que le risque est avéré.

La réponse que vous avez faite au Sénat à ce sujet récemment n'est pas crédible.

Non, vous ne pouvez pas garantir aux Français que les armes fabriquées dans notre pays ne sont pas utilisées pour ces horreurs.

Et puisque vous ne le pouvez pas et que l'Élysée s'acharne à maintenir ces ventes d'armes les députés communistes pensent qu'il faut changer la loi pour que notre Parlement devienne central dans le contrôle des exportations d'armes.

Madame la Ministre, pouvez-vous informer les représentants du Peuple du chargement prévu au Havre, en toute transparence ?

Notre pays respecte-t-il la décision allemande ?

Comment comptez-vous prouver aux Français que les armes de fabrication française ne sont pas utilisées à des fins offensives au Yémen en violation du Traité sur le commerce des armes ?